

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| 0 Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 0401 Société : (136682)

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : NOURREDINE SOUDI

Date de naissance : 01-01-1964

Adresse : 3 Rue Aloua Alas EL Mokri

Français, arabe, espagnol

Tél. : 062222848 Total des frais engagés : 64,40 Dhs

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin

Date de consultation : 09 NOV. 2017

Nom et prénom du malade : C. NINIA Lamnawar sexe : SA Age : 64

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint

Nature de la maladie : Sd sppq

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 09 Nov. 2017

Signature de l'adhérent(e) :

ALLAL BEN ABDELLAH

05 22 20 45 45

INPE : 05000642

MUPRAS

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
27/11/2022	consultation		juste	Médecin RHEBARTOU Assab RHÉBARTOU Assab RHÉBARTOU - Casablanca

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE AL DIA CASABIANCA 126, Rue de l'Industrie, Faveille 2 <i>Casabianca</i>	17/10/22	64,40

**Cachet et signature du  
Laboratoire et du Radiologue**

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

Veuillez joindre 'es radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

The diagram shows a dental arch with numbered teeth (1-8) on both the upper and lower arches. Points H, G, B, and D are marked: H is at the top left, G is at the top right, B is at the bottom left, and D is at the bottom right. Arrows indicate a clockwise direction from H to G, then down to B, and back to H.

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## **DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE**

A circular diagram showing the numbers 1 through 8 arranged in a circle around a central point labeled H. The numbers are positioned at regular intervals. Arrows indicate a clockwise direction starting from the top number 1, moving through 2, 3, 4, 5, 6, 7, and 8, and returning to 1. Another set of arrows indicates a counter-clockwise direction, moving from 1 through 8, back to 1. The numbers are also associated with letters: 1 is Y, 2 is H, 3 is Y, 4 is H, 5 is Y, 6 is H, 7 is Y, and 8 is H.

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)

**DÉCLARATION DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS**

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION**

Hôpital sans Tabac  
Fumer tue

مستشفى بدون تدخين  
التدخين يقتل

Casablanca, le : 27/10/2021

## ORDONNANCE

M/0 ~~060~~  
= 0601

Docteur :

Mr. Ben Amor Saida

23.50



1) Humex sheme cp

2 à 3 cp / j

1 Gélule matin au lever.

14.00

2) Doliprone 1g cp

1 cp + 2 à 3 j



3) Vito C 1000

1 cp 6 matin



T = 64.40

DR. MOUSAAB RHEBAIROU  
 CHU Ibn Rochd - Casablanca  
 Pharmacie Al-Jessia  
 126, Rue Des Peupliers Franceville 2

**Vita C1000®**

PPV 26DH90

EXP 04/2025  
LOT 23040 10

LOT : 22002 PER: 01/2025  
PPV : 23,50 DH

PPV:14DH00  
PER:05/25  
LOT:L1821

